L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

MERCREDI, 3 DECEMBRE 1879.

VAPEURS.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

ENTRE NEW-YORK ET LE HAVRE.

Les magnifiques navires de cette ligne [illegible] partiront de la jetée n. 42 de la rivière du Nord, au pied de Morton street, comme suit:

LABRADOR, Sanglier, mercredi, 10 décembre.
AMERIQUE, B. Jouclа, mercredi, 24 décembre.
FRANCE, Trudelle, mercredi, 12 janvier.

Prix du passage pour le Havre.

Première cabine (vin compris).............$100
Cabines à l'arrière du salon des premières....$ 80
Deuxième cabine (vin compris)..............$ 65

BILLETS ALLER ET RETOUR A PRIX REDUITS.

Entrepont, $26, avec aménagement supérieur, comprenant vin, literie et ustensiles.

Passage d'entrepont avec aménagement [illegible], comprenant vin, literie et ustensiles, $30 [illegible] pour le voyage simple de la Nouvelle-Orléans à Paris.

L. GRAND, Agent, Gallier Court, lettre H, Nouvelle-Orléans.

6mai—1an

Lloyd de l'Allemagne du Nord.

STEAMERS ENTRE BRÊME ET LA NOUVELLE-ORLÉANS, VIA LE HAVRE, SOUTHAMPTON ET LA HAVANE.

Les steamers du LLOYD DE L'ALLEMAGNE DU NORD reprendront leur service régulier comme suit:

	De Brême	De la Nlle-Orléans
Nurnberg	15 oct.	environ 19 nov.
Hannover	19 nov.	[illegible]

Ces steamers font escale, en venant ici, au Havre et à la Havane, et, en allant en Europe, à la Havane et à Southampton.

PRIX DU PASSAGE:

De Brême, Southampton ou le Hâvre à la Havane ou à la Nouvelle-Orléans: Chambre...$160. Entrepont...$36.

De la Nouvelle-Orléans à Southampton, Hâvre ou Brême: Chambre...$150. Entrepont...$45.

De la Nouvelle-Orléans à la Havane: Chambre...$30. Entrepont...$15.

Pour les enfants au-dessous de 10 ans, moitié prix.

Pour les enfants au-dessous de 1 an, gratis.

N. B. Notre agent pour le Texas, M. Peter H. Hillard, à Galveston, est autorisé à délivrer des passages d'entrepont, aux conditions suivantes:

De Brême à Galveston..........$42 00
Do à Indianola.......... 45 50

La compagnie se réserve le droit de changer la route des steamers, leurs jours de départ [illegible] et les prix du passage.

Les compagnies vendent des billets de passage de Brême, Southampton ou le Hâvre à la Nouvelle-Orléans.

Pour [illegible] de détails, s'adresser à Mr. E. [illegible] & CO., Agents,

12 un— No. 42 de la rue de l'Union.

HONDURAS.

Le rapide steamer en fer de première classe

E. B. WARD, JR.

Capitaine E. PIZZATI.

Pour Belize, Honduras, touchant à Amoa, Port Cortez, Truxillo, Ruatan et Utilla, partira positivement pour les ports ci-dessus le MARDI, 18 novembre à 6 h. P. M., du Picayune Tier, vis-à-vis le marché à la viande.

Pour fret ou passage, ayant des aménagements supérieurs, s'adresser à

S. OTERI & BRO.

23 et 25 rue Front et 24 et 26 rue Fulton, entre les rues Gravier et Poydras.

N.-B.—Le WARD fera son service en connexion avec la ligne régulière de goëlettes sur la même ligne. 2 mars—79—1an

Pour New-York directement.

Ligne des steamers Cromwell entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE des steamers suivants:

KNICKERBOCKER,
NEW ORLEANS,
HUDSON,
LOUISIANA.

Le steamer KNICKERBOCKER, Capt F. Kemble,

Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse Mercredi 3 Déc. à 8 h. A. M.

L'assurance sur cargaison est prise par cette ligne à 1½ pour cent.

Passage—Cabine..........$40
Entrepont.............. 20

Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour LIVERPOOL, BREME et le HAVRE.

Pour fret ou passage, s'adresser à ALFRED MOULTON.

4mai—1an Rue Carondelet No 41.

For New York direct.

Cromwell Line.

This line is composed of the following steamers: NEW ORLEANS, KNICKERBOCKER, HUDSON, LOUISIANA.

Steamship KNICKERBOCKER, Capt. F. KEMBLE, will leave her warf, foot of Toulouse street, Wednesday, Dec. 3 at 8 A. M.

Insurance on cargo by this line 1½ per cent.

Cabin Passage............$40
Steerage................ 20

Freight for LIVERPOOL, BREMEN and HAVRE taken by this line, and through Bills of Lading given for the same.

For freight or passage apply to ALFRED MOULTON.

COMPAGNIE D'ASSURANCE —DES— FACTORS & TRADERS.

37 -- RUE CARONDELET -- 37

CAPITAL PAYÉ -- $1,000,000.

ED. A. PALFREY, Président.
JOHN CHAFFE, Vice-Président.
THOS. F. WALKER, Secrétaire.

Emet des polices couvrant les risques du feu des rivières et de mer aux taux les plus bas.

—ADMINISTRATEURS—

John I. Noble,	E. F. Eableman,
John Chaffe,	Wm. C. Black,
Richard Milliken,	Chas Chaffe,
J. I. Warren,	L. C. Jurey,
Saml. Friedlander,	Wm. Hartwell,
A. A. Yates,	C. J. Leeds,
R. M. Walmsley,	A. T. Janin,
A. H. May,	Jos. Bowling,
T. Lytt. Lyon,	A. M. Bickham,
Samuel H. Boyd,	Henry Abraham,
Joseph McElroy,	Louis Bush,
Wm. J. Behan,	A. Brittin,

G. W. Sentell.

3sept—3m

VAPEURS.

Paquebot de la malle, pour Vicksburg. Départ les SAMEDIS, à 5 h. P. M.

Pour Vicksburg, Davis Bend, Natchez et tous les débarcadères intermédiaires.

Le bateau à vapeur NATCHEZ, S. S. Leathers Capitaine, J. F. Muse, Commis.

Se reliant, à Vicksburg à la ligne Parisot pour la rivière Yazoo, Tallahatchie, et à la ligne Anchor pour Memphis, Caire et St-Louis.

Le capitaine se réserve le droit de passer tous débarcadères qu'il jugera convenable.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à LAMBERT, 160 Commune et J. R. CARLIN 60 rue Magasin.

BATON-ROUGE.

PAQUEBOT semi-hebdomadaire régulier de la côte et Baton-Rouge, part tous les LUNDIS à 5 heures du soir et tous les VENDREDIS à 10 heures du matin.

Pour Baton-Rouge, Plaquemine, Bayou Goula, Donaldsonville, et tous les débarcadères de la côte. Le nouveau steamer à passagers

ST. JOHN.

J. P. McELROY, Capitaine,

Partira comme ci-dessus, redescendant la côte tous les DIMANCHES et MERCREDIS.

Pour le fret ou passage s'adresser à bord ou à R. O. MELANÇON, 32 rue Bienville.

6 nov—3m

Paquebot de la Côte jusqu'à Thibodeaux. Trois fois par semaine.

HENRY TÊTE, JOS. F. AUCOIN, Capitaine, M. H. LANDRY, Commis.

Départ de la Nouvelle-Orléans, tous les MARDIS à 10 heures du matin, JEUDIS et SAMEDIS à midi.

Retour: il partira de Donaldsonville tous les MERCREDIS, VENDREDIS et DIMANCHES.

Fret pris pour le bayou Lafourche avec privilège de le transférer.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à R. RIVET, 166 rue Bonnabel, près St. Louis.

N. B. Un commis receveur est stationné sur la Levée, à la tête de la rue Bienville, pour recevoir son fret.

16 juillet—1 an

CHEMINS DE FER.

Grande Route de Jackson.

Chicago, St-Louis & New-Orleans R. R.

LA ROUTE LA PLUS RAPIDE POUR L'EST.

A partir du 22 sept. 1879, les trains partiront de la gare de la rue Calliope et y arriveront comme suit:

DEPART.	ARRIVEE.
Express No 1.5.15 P.M.	Express No 2- 7:40 A.M
Mixed No 3—7 A.M.	Mixed No 4- 7:30 P.M.

Nos 1 et 2 partent tous les jours; Nos 3 et 4 tous les jours, excepté le dimanche.

Le train d'excursion du SAMEDI pour McComb City part à 3:30 P. M.

DES WAGONS-DORTOIRS PULLMAN VONT JUSQU'A LOUISVILLE, CINCINNATI, COLUMBUS, O., et CHICAGO, sans changement. Pour St-Louis un wagon-dortoir est ajouté aux trains, à Milan, ce qui permet aux passagers de faire tout le voyage sans laisser le train. UN CHANGEMENT SEULEMENT JUSQU'A NEW-YORK et les VILLES de L'EST.

Wagons munis de fauteuils inclinés, pour dormir, et perfectionnés, allant tous les jours jusqu'à Vicksburg, sans changement.

Billets en vente, places retenues et renseignements fournis au No. 22 rue du Camp, coin Commune.

A. D. SHELDON, Agent de Tickets.
F. CHANDLER, Agent Gén. pour les Passagers.
16nov—

Great Jackson Route.

Chicago, St-Louis & New Orleans R. R. THE QUICKEST ROUTE EAST.

Trains will leave and arrive at the Calliope Street Depot, on and after sept. 22nd 1879, as follows:—

LEAVE.	ARRIVE.
Express No1..5:15 p. m	Express No 2 7:40 a. m.
Mixed No 3...7:00 a. m.	Mixed No 4.... 7:30 p. m.

Nos 1 and 2 runs daily, 3 and 4 daily, except Sunday.

SATURDAY accommodation for McComb City leaves at 3:30 P. M.

PULLMAN PALACE SLEEPING CARS —THROUGH TO— LOUISVILLE, CINCINNATI, COLUMBUS, O. AND CHICAGO WITHOUT CHANGE AND FOR ST-LOUIS A SLEEPER IS ATTACHED AT MILAN, enabling passengers to go through without leaving the train. ONLY ONE CHANGE TO NEW YORK AND EASTERN CITIES.

Improved Sleeping and Reclining Chair Cars to Vicksburg daily, without change.

Tickets for sale, berths secured and information given at No 22 Camp street, corner of Common.

A. D. SHELDON, Ticket Agent.
F. CHANDLER, General Passenger Agent.
16nov—

New-Orleans and Mobile Rail Road

(LIGNE RAPIDE DE MOBILE.)

La route la plus courte pour toutes les villes de l'Est. Transporte la malle et l'Express du Sud.

SEULE LIGNE AVEC DOUBLES TRAINS QUOTIDIENS.

A partir du DIMANCHE 9 NOVEMBRE 1879 les trains arriveront à la gare, au pied de la rue du Canal, et en partiront comme suit:

Départ	Arrivée.
No 1, Express, tous les jours 7:30 a.m.	No 2, Express, tous les jours 7:40 a.m.
No 3, Express, tous les jours 5:00 p.m.	No 4, Express, tous les jours 9:30 p.m.

Seule ligne qui ait des wagons-dortoirs de Pullman sur toute la route, sans changement, jusqu'à Washington, Lynchburg, Atlanta, Montgomery, et St-Louis. Un changement seulement jusqu'à New-York et jusqu'aux autres villes de l'Est.

On peut se procurer des billets et retenir d'avance des places dans les SLEEPING CARS en s'adressant au bureau, coin Camp et Commune, vis-à-vis le City Hotel.

D. B. ROBINSON, Surintendant.
J. W. COLEMAN, Agent de billets.
28nov—

NEW ORLEANS AND MOBILE RAIL ROAD

(MOBILE FAST LINE.)

THE SHORTEST ROUTE TO ALL EASTERN CITIES.

CARRIES THE GREAT THROUGH MAIL AND SOUTHERN EXPRESS.

ONLY LINE WITH DOUBLE DAILY TRAINS.

On and after SUNDAY, NOV. 9th 1879, trains will arrive and leave depot, foot of Canal Street, as follows:

LEAVE.	ARRIVE.
No. 1 Express, daily.......7:30 a. m.	No. 2 Express, daily........7:40 a. m.
No. 3 Express daily.......5:00 p. m.	No 4 Express, daily........9:30 p. m.

Only line running Pullman Palace Sleeping Coaches through without change to Washington, Lynchburg, Atlanta, Montgomery and St. Louis. Only one change to NewYork and other Eastern cities.

Tickets may be obtained and Sleeping Car Berths secured in advance on application at the office corner Camp and Common streets, opposite City Hotel.

D. B. ROBINSON, Superintendent
28nov J. W. COLEMAN, Ticket Agent.

GRAND CHEMIN DE FER

Portant la malle des Etats-Unis entre la Nlle Orléans, la Louisiane occidentale et le Texas.

LE FERRY partira du pied de la rue Ste-Anne tous les jours, à HUIT HEURES A. M. et se reliera au CONVOI DES PASSAGERS qui part d'Alger à 8 h. 25 A. M.

Le fret pour tous les points du Bayou Lafourche, entre Labadieville et Lockport, sera transporté aux taux de bateau à vapeur pour toute la route.

Le taux du fret, pour les points sur l'Atchafalaya et le Têche, au-delà de Morgan City, est retiré pour le moment. Des contrats spéciaux pour fret sur marchandises expédiées pour ces points devront être faits, avant l'expédition avec Thomas A. Stephens, agent général, au pied de la rue Ste-Anne. Le fret pour tous les points doit être payé d'avance. Comme avantage spécial à nos clients réguliers, des taux spéciaux, sous forme de billets dits "commutation" seront accordés à ceux qui n'expédieront que par ce chemin de fer.

Afin que le fret soit promptement expédié il doit être délivré avant 3 heures; le fret reçu après cette heure partira par les trains suivants.

Billets "commutation"—500 milles pour $15.—

Ces billets ne sont émis qu'en faveur des personnes à qui la compagnie juge convenable de les donner.

GEO. PANDELY, Surintendant.

Pour frêt et passage s'adresser au coin des rues Natchez et Magasin.

Il ne sera point reçu de frêt après 5 heures.

CHAS. A. WHITNEY & CO. Agents.

A la station Terrebonne le chemin se relie au chemin d'embranchement de Thibodeaux, allant à Thibodeaux et Houma.

A. DELPIT,

Manufacture de Tabac à la Vapeur, 13 & 15 rue St. Louis.

ETABLIE EN 1808.

Célèbres TABACS à priser. PERIQUE, MACOUBA, VIRGINIE, NATCHITOCHES, ROSE, ETC. FINE CUT supérieur, à fumer et à chiquer. CIGARES Havane et du pays.

Grand assortiment de PIPES ECUME ET BRUYERES FRANCAISES véritables et de PIPES AMERICAINES.

Un beau choix de TABATIERES en Métal, Ecaille Buffle, Papier-Maché et autres.

ARTICLES POUR FUMEURS, ETC., ETC., ETC.

—Le tout— AUX PRIX LES PLUS MODERES. En gros et en détail.

Importation de Cigares de la Havane de la Nouvelle Récolte.

Venant d'être reçu, nouvel envoi de

CIGARES DE LA HAVANE

Des plus célèbres marques, savoir:

PABLO Y VIRGINIA, toutes grandeurs, CABAL Y CABAL, Conchas, LA FILOSOFIA, toutes grandeurs, LA [illegible]ONA, toutes grandeurs, LA SENSITIVA, toutes grandeurs, LA LEGALIDAD, Opéras et Conchas, LA OPPORTUNA, Conchas, LA FLOR DE VELASQUEZ, toutes grandeurs,

Egalement, envoi de cigares de la nouvelle et incomparable marque DON QUIXOTE DE LA MANCHA, toutes grandeurs.

Il n'entre dans la composition des cigares de cette dernière marque que du tabac le plus fin de la Vuelta Abajo: ils n'ont pas de pareils pour l'élégance de la forme ainsi que la saveur. Le fabricant a été désigné spécialement comme le fournisseur de la famille royale, conformément à une ordonnance de Sa Majesté Alphonse XII qui l'autorise à faire imprimer les armes royales sur ses étiquettes, ce qui est une preuve incontestable de la supériorité des cigares de la marque indiquée plus haut. Nous avons été nommés SEULS AGENTS pour la vente des cigares "DON QUIXOTE" aux Etats-Unis.

L'attention du commerce est appelée sur notre magnifique stock.

S. HERNSHEIM & BRO., Nos 28 à 30 rue Magazine, et 85 à 87 rue Gravier, Nlle-Orléans, Lne.

29 nov—1m

GALERIE D'ART CELEBRE DE

WASHBURN

TRIOMPHE DE LA PHOTOGRAPHIE

PORTRAITS

Fixés d'une manière permanente au moyen du PROCÉDÉ BREVETÉ DE LAMBERT.

Tous les nouveaux genres de photographie exécutés avec les dernières découvertes et les perfectionnements les plus récents.

PRIX TRÈS MODÉRÉS.

No 109 RUE DU CANAL.

7 nov—

J. B. JUNQUA,

Nos 27, 29 et 31 RUE BIENVILLE, Nouvelle-Orléans.

MARCHAND - COMMISSIONNAIRE —IMPORTATEUR DE—

Cognacs, Vins, Liqueurs et Whiskies Fins

FABRICANT DE SIROPS DE PREMIER CHOIX, ET D'eau de Seltz et d'eaux Minérales,

Avec le dernier appareil Hermann-Lachapelle de Paris, qui a obtenu la Médaille d'Or à l'Exposition Universelle de 1878. 5oct—6m

PHARMACIE DUCONGE,

30 — RUE DE CHARTRES — 30

NOUVELLE-ORLEANS.

A. CARROUCHÉ, SUCCESSEUR.

Les personnes de la ville et de la campagne trouveront à cette ancienne pharmacie et favorablement connue un assortiment complet de: MÉDICAMENTS PATENTÉS, FRANÇAIS, ANGLAIS et AMÉRICAINS, ainsi que de DROGUES, PRODUITS CHIMIQUES, PEINTURES, PARFUMERIES, en un mot, tout ce qu'on trouve généralement dans un établissement de premier ordre. M. Carrouché reçoit directement de Paris tous les médicaments patentés dont nous donnons chaque jour l'énumération complète dans notre colonne. La maison sollicite des ordres de la campagne et garantit de les remplir avec soin et célérité. Dépôt du Sirop pectoral balsamique de Duconge.

Agence pour la vente du Willson's Dysentery Remedy. 1 sept 79 – 1 an

H. J. RIVET,

PHARMACIEN-DROGUISTE

Importateur de Médicaments Patentés Français;

Agent du "TEXAS COTTON WORM DESTROYER." Propriétaire des célèbres Bitters Our Own Louisiana Aromatic Bitters. 58 rue de Chartres et 36 rue Bienville, Nlle-Orléans.

17 mai 79.—1 an.

BODLEY BROTHERS

Ont l'assortiment le plus complet de wagons à cannes, charrettes à cannes à 3 et 4 mulets, charrettes à boeufs, etc. pour logs, wagons à coton, charrettes à bagages, charrettes pour fermes, charrettes à riz, petites charrettes de toutes dimensions, chars à bancs de famille à 4 et 6 sièges, wagons à ressorts pour distribution de marchandises, rais, jantes, brancards, colliers de chevaux, matériaux pour voitures, graisse pour essieux, moyeux. Nous appelons l'attention sur nos essieux durcis, nos moyeux forgés à froid et tous les ferrements extra destinés à nos charrettes et wagons, lesquels sont fabriqués dans nos propres usines, à Wheeling, W. Va. avec des matériaux supérieurs et par de très habiles ouvriers. Nous garantissons tout, ne craignons aucune concurrence et répondons aux plus fortes demandes.

Dépôt 18 et 20 rue Union,

3 mai—1 an

B. POMES,

Marchand de Bois et Charbon, en gros et en détail.

Encoignure, Dumaine et Claiborne.

A l'honneur d'annoncer au public qu'il vient de faire monter une nouvelle machine à vapeur pour scier et fendre le bois de chauffage, patentée le 2 décembre 1878. Il offre à vendre aux familles, aux marchands et aux groceries le bois de première qualité tout scié et fendu par corde. Mesure garantie.

Bois de pin, cypre, chêne, frêne, etc., à des prix les plus réduits du marché. Si l'acheteur n'est pas satisfait de la mesure, l'argent lui sera remboursé et le bois sera repris. Bois et charbon délivrés dans toutes les parties de la ville sans aucun frais. 8mars—en 8 février

Société de Bienfaisance des Bouchers, Nouvelle-Orléans.

Elections générales du 6 novembre 1879, pour l'année 1879-1880.

OFFICIERS.

Président—WM. MAYLIE*.
Vice-Président—S. CHANFRAU.
Trésorier—BERNARD MAYLIE*.
Secrétaire—EUGÈNE MOURET,

DIRECTION.

J. P. Rouede, Chairman,*	Basile Dabat,
J. Lapouble*,	P. Tapie,
P. Pradère,	P. Lestelle*,
J. M. Laporte*,	G. Dubos,
J. Soulé,	P. Esteben*.

COMITÉ ARBITRAL.

S. Chanfrau, Chairman, J. M. Laporte, Auguste Mahou*, Philip Mailhes, Ant. Mouledoux.

Collecteur—B. CAZÈRES.

Grand-Maréchal—P. SETZE*,
1er Assistant—J. SOUBDE*,
2nd .. —J. PUJOL,
3e .. —J. CARRAU,
4e .. —A. MOULEDOUX,
5e .. —X. FAUCON.

DOCTEURS.

De la rue Pologne en haut de la ville—Dr F. DE ROALDES*.

De la rue Pologne aux Abbatoirs—Dr SAM. G. RENSHAW*.

* Réélus. 9 nov—

Cathartic Pills

Combinent les meilleurs principes en médecine, en proportions calculées avec beaucoup de soin pour assurer l'activité, la certitude et l'uniformité de l'effet. Elles sont le résultat d'une étude scrupuleuse et d'une expérience pratique remontant à des années, et le remède le plus effectif qui ait encore été découvert pour les maladies causées par le dérangement de l'estomac, du foie et des boyaux, et qui requièrent un traitement prompt et efficace. Les "Pillules d'Ayer" sont spécialement applicables à cette classe de maux. Elles agissent directement sur les procédés digestifs et assimilatifs, et rétablissent une action régulière et saine. Le grand emploi de ce remède par les médecins dans leur pratique, et par toutes les nations civilisées, est une des nombreuses preuves de leur valeur, comme un remède sûr et toute confiance. Etant composé des vertus concentrées de substances purement végétales, ce remède ne contient ni calomel ni rien de nuisible, et peut être administré aux enfants en toute sûreté.

"Ayer's Pills" guérissent effectivement la Constipation, l'Indigestion, la Dyspepsie, la perte de l'Appétit, Mauvaise Haleine, Etourdissements, Maux de Tête, perte de la Mémoire, Engourdissement, Affections Bilieuses, Jaunisse, Rhumatisme, Maladies de Peau, Eruptions, Hydropisie, Tumeurs, Vers, Névralgie, Coliques, Gripe, Diarrhée, Dyssenterie, Goutte, Hémorroïdes, Désordres du Foie, et tous les autres maux résultant des désordres de l'appareil digestif.

Comme pillules de dîner elles n'ont pas d'égales.

Tout en ayant une action douce, ces pillules sont le cathartique le plus complet qui puisse être employé et elles ne causent jamais de peine à moins que les boyaux ne soient enflammés et alors elles font sentir une influence salutaire. Elles stimulent l'appétit et les organes digestifs, elles opèrent pour purifier et enrichir le sang et donnent une nouvelle santé et la vigueur à tout le système.

PRÉPARÉES PAR LE DR J. C. AYER & CO., Chimistes pratiques et analytiques, LOWELL, MASS

Vendues par tous les droguistes en tous pays. 13 mars—3

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands de la Nouvelle-Orléans.

No. 104 RUE DU CANAL.

VINGT-CINQUIÈME ETAT ANNUEL.

Conformément aux dispositions de sa charte, la compagnie publie l'exposé suivant:

Primes reçues pendant l'année échue le 31 mai 1879, y compris les primes non acquises de l'année précédente—

Risques de feu..........................$315,774 30
Risques maritimes...................... 18,955 32
Risques de rivières.................... 19,701 75

Total des primes.......................$354,431 37
Moins primes non acquises............. 111,258 00

Primes nettes 31 mai 1879..............$243,173 37

PERTES PAYÉES—

Sur risques de feu...$61,066 06
Sur risques maritimes........ 10,364 89
Sur risques de rivières........ 5,333 20
Taxes et dépenses, moins intérêt...... 11,625 11
Réassurances et primes remboursées... 17,830 61— 106,209 89

$136,969 48
Réserves pour pertes non-payées... 22,000 00

Profits..................................$114,969 48

La compagnie a l'actif suivant, estimé à la valeur du marché:

Propriétés foncières.........................$306,176 85
Bons de ville et bons hypothécaires. 15,000 00
Actions de banques, de waterworks et autres actions........... 133,561 66
Billets garantis par hypothèque ou nantissement.................. 192,902 33
Billets à recevoir........................ 62,563 43
Primes en voie de collection......... 35,630 81
Scrip de ville............................. 2,000 00
Jugement sur billets hypothécaires. 2,000 00
Argent en caisse......................... 61,392 41

$712,227 51

L'exposé ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.

P. FOURCHY, Président.
G. W. NOTT, Secrétaire.

Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nlle-Orléans.

Signé et assermenté devant moi, ce 9e jour de juin 1879.

JAMES FAHEY, notaire.

A une réunion du Conseil de Direction tenue ce 9 juin 1879, il a été résolu de déclarer un dividende en argent de vingt pour cent sur les primes nettes participantes pour l'année échue le 31 mai 1879, payable le troisième lundi de juillet prochain. Aussi, de payer aux actionnaires, sur demande, l'intérêt au taux de dix pour cent par an sur leurs actions.

Directeurs:

P. MASPERO,	EDWARD TOBY,
JOHN GEDDES,	D. FATJO,
PAUL FOURCHY,	M. W. SMITH,
J. J. FERNANDEZ,	D. A. CHAFFRAIX,
JNO. B. LALLANDE,	CHS. LAFITTE,
	B. W. TAYLOR.

10 juin—

OFFICE OF THE CRESCENT MUTUAL INSURANCE COMPANY.

New Orleans, May 17, 1879.

THIRTIETH ANNUAL STATEMENT.

The trustees, in conformity to the amended charter, submit the following statement of the affairs of the company on the 30th of April, 1879:

Fire premiums.......$165,166 05
Marine premiums.... 24,051 22
River premiums...... 69,324 25
— $258,542 52

Net earned premiums $234,142 52
Loss reinsurance $13,716 40
Loss return premiums..... 5,626 57
— 19,343 97
— 204,800 55

LOSSES.

Fire losses...........$36,038 94
Marine losses......... 9,337 36
River losses.......... 26,576 05
$72,952 35

Taxes, expenses, discount, profit and loss, less interest, rents, salvage, savings, etc.... 36,442 66
— 110,395 01

Net profits.............$94,40[illegible]

The company have the following assets:

Bills receivable...... $31,461 83
Loans and bonds on mortgage.......... 30,175 00
Loans on call......... $52,552 64
Cash on hand.......... 48,521 02
Real estate..................... 101,073 66
City bonds, bank and other stock... 109,008 00
Premiums in course of collection.... 94,632 56
Suspence account and stock fractions........ 25,697 83
14,158 62

$406,207 56

The foregoing statement is a true and correct transcript from the books of the company.

THOS. A. ADAMS, President.
HENRY V. OGDEN, Secretary.

Sworn to and subscribed before me, this 17th day of May, A. D. 1879.

ALFRED INGRAHAM, Notary Public.

The Board of Trustees this day resolved, after paying ten per cent in cash to the stockholders, and carrying to profit and loss $15,740 on account of the Mechanics' and Traders' Bank stock held by this company, and also a further sum for shrinkage in values, to declare a dividend of twenty per cent. in cash, on the net participating premiums, payable on Monday, 16th June next.

TRUSTEES.

Thos. A. Adams,	Sam'l B. Newman,
Sam'l H. Kennedy,	John Phelps,
Adam Thomson,	Henry Abraham,
Victor Meyer,	Joseph Bowling,
Edw'd J. Gay,	Simon Hernsheim,
Simon Forsheimer,	Jos. B. Wolf,
B. B. Post,	Edw'd Pilsbury,
Jas. E. King,	Fred'k Camerden,
Joseph W. Stone,	George Martin,
Alfred Moulton,	L. C. Jurey,
Edward Nalle,	Geo. W. Sentell,
Paul E. Mortimer,	Jno. V. Moore,
W. B. Conger,	Henry M. Preston,
Reuben G. Bush,	John M. Parker.

May 21—

ASSURANCES.

Etat annuel de la Compagnie d'Assurances de la Nlle-Orléans,

Jusqu'au 31 décembre 1878.

1805.........ETABLIE EN.........1805

Primes de feu..............$253,437 39
Primes maritimes.......... 65,697 74
Primes de rivières........ 36,923 63

Total des primes. $356,058 76

Moins
Primes sur risques non expirées.... $92,675 43
Primes remboursées. 10,416 15
Réassurances......... 20,506 98—123,598 56

Primes nettes............... $232,460 20
Intérêts sur placements............... 36,242 06
$268,702 26

A déduire:
Pertes par le feu..... $30,546 19
Pertes maritimes..... 36,924 70
Pertes de rivières... 6,700 88
$64,171 77

Réduction (remise) au lieu de participation. 41,464 78
Dépenses générales, taxes, bureau des assureurs, offrandes de charité et cancellations......... 56,906 31—162,442 86

Profit net............... $106,259 42

A déduire:
Dividende de juin 1879......... $25,000 00
Dividende de décembre 1878......... 25,000 00
Surplus, fonds de réserve......... 56,259 42
— 106,259 42

ACTIF DE LA COMPAGNIE.

Argent en banque.......................$53,682 42
Primes en voie de collection.......... 64,042 20
Premium notes............................ 19,462 45
Dû par des agents........................ 1,842 23
Propriétés foncières.................... 143,236 42
Billets de 1re hypothèque et billets garantis par nantissement........ 170,877 06
Sold bonds des Etats-Unis, chemins de fer urbains de la Nlle-Orléans, bons de première hypothèque du Jackson and Great Northern railroad, bons consolidés de l'Etat de la Louisiane, actions de banques, de compagnies d'assurances et des water works...... 227,272 07

Total de l'actif...............$685,455 84

PASSIF.

Capital en actions....................$500,000 00
Réserve pour réassurance............ 92,675 43
Dividendes non réclamés............. 9,520 99
Pertes ajustées non réclamées...... 2,000 00
Dividende semi-annuel, décembre 1878......... 25,000 00
Surplus, fonds de réserve............ 56,259 42

Total du passif....................$685,455 84

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.

J. W. HINCKS, Secrétaire.
J. TUYES, Président.

Juré et assermenté devant moi, ce 15 janvier 1879.

TH. BUISSON, Troisième Justice de Paix.

Bureau de New Orleans Insurance Co., Coin Camp et Canal, Nlle-Orléans, 13 janvier 1879.

A une meeting du Conseil de Direction tenu le 11 janvier 1879, il a été résolu de payer, sur demande, le dividende-intérêt semi-annuel de CINQ POUR CENT sur le fonds capital aux actionnaires ou à leurs ayant-droit.

DIRECTEURS.

C. T. DUGAZON,	H. GALLY,
CHS LAFITTE,	W. A. BELL,
CHS. E. SCHMIDT,	ANT. CARRIÈRE,
CHS J. LEEDS,	JULES ALDIGÉ,
D. FATJO,	PIERRE POUTZ,
A. SCHREIBER.	JULES TUYES.

17jan—

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun.

Capital payé..........$500,000

VINGT-TROISIÈME ETAT ANNUEL.

Bureaux No 56 rue du Camp.

Nlle-Orléans 1er janvier 1879.

Conformément aux prescriptions de sa Charte, cette compagnie publie l'état suivant de ses affaires pour l'année finissant le 31 décembre 1878.

Montant des primes pour l'année écoulée le 31 décembre 1878.
Sur les—
Risques de feu $212,482 66
Risques de rivière 36,273 30
Risques maritimes.... 48,941 30
— $297,697 27

Ajouter:
Risques non terminés, 1877 — $304,741 00 — $452,378 97 [illegible]

Moins:
Risques non terminés, 1878... 94,739 00
Primes remboursées.... 19,457 30
— 114,196 30

Primes nettes........ $338,182 [illegible]

Pertes, etc., payées pendant la même période sur
Risques de feu. 54,709 [illegible]
Risques de rivière.... 37,397 [illegible]
Risques maritimes.... 15,[illegible]
$107,[illegible]97 77

Pertes non ajustées et non payées 30,[illegible] — $146,[illegible]

[illegible]

Profit net.........................$71,598 52

La compagnie possède l'actif suivant, estimé à la valeur du marché:

Actions et Bons.......................$287,074 92
Prêts sur hypothèque................ 13,800 00
Prêts sur nantissement............. 69,665 31
Billets à recevoir..................... 5,502 92
Propriétés foncières.................. 27,038 20
Primes en voie de collection...... 36,051 82
Argent en caisse...................... 171,424 98

Total de l'actif....................$591,519 81

L'Etat précédent est une copie exacte et correcte des livres de la Compagnie.

JAS. I. DAY, Président.
H. CARPENTER, Secrétaire.

Signé et assermenté devant moi, ce 22e jour de janvier 1879.

A. INGRAHAM, notaire.

Le Conseil de Direction, à une réunion tenue le vingt-deuxième jour de janvier 1879, après avoir mis de côté dix mille piastres pour le fonds de réserve, puisées dans les profits nets de l'année, et payé dix pour cent de dividende aux actionnaires, a résolu de payer un dividende en argent de vingt pour cent à prendre sur le montant net des primes participantes de l'année écoulée le 31 décembre 1878. Le dit dividende sera payé à partir du lundi, 27 janvier 1879.

Directeurs.

E. J. Hart,	J. Vairin,	Scott McGehee,
Henry Renshaw,	R. W. Taylor,	D. Fatjo,
R. Bisco,	J. C. Morris	T. L. Airey,
A. Baldwin,	James I. Day,	R. R. Craig,
Chas. Macready,	Lionel C. Levy,	Sam'l L. Boyd,
W. B. Seymour,	Henry Gines,	Jas. S. Graves,
Jas. G. Gibson,	D. A. Chaffraix,	J. A. Blanc,
James S. Flower,	J. L. Harris,	H. Newman.

3 fév—au 31 déc.

ASSURANCES

BUREAU DE LA Compagnie d'Assurances Mutuelles du Crescent.

Nouvelle-Orléans 17 mai 1879.

TRENTIÈME ETAT ANNUEL.

Les directeurs, conformément à la charte amendée, soumettent l'état suivant des affaires de la Compagnie au 30 avril 1879:

Primes d'incendie......$165,166 05
Primes maritimes....... 24,051 22
Primes de rivières........ 69,324 25
— $258,542 52

Primes nettes.........$234,142 52
Moins réassurances....$13,716 40
Moins primes remboursées 5,626 57
— 19,343 97
— 204,800 55

PERTES.

Pertes d'incendie.....$ 36,038 94
Pertes maritimes...... 9,337 36
Pertes de rivières..... 26,576 05
$ 72,952 35

Taxes, dépenses, escomptes, profits et pertes, moins intérêt, loyer, sauvetage, épargnes, etc.. 36,442 66
— 110,395 01

Profits nets...............$ 94,405 54

La compagnie possède l'actif suivant:
Billets à recevoir.......$ 31,461 83
Prêts sur bons et hypothèques......... 30,175 00
— $ 61,636 83
Prêts sur demande....$ 52,552 64
Argent en caisse........ 48,521 02
— 101,073 66
Propriétés foncières........................ 109,008 00
Bons de ville, actions de banque et autres......................... 94,632 56
Primes en voie de collection............. 25,697 83
Suspense account et fractions d'actions.............. 14,158 62

$406,207 56

L'exposé précédent est une copie véritable et correcte des livres de la Compagnie.

THOS. A. ADAMS, Président.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire.

Juré et signé devant moi, ce 17e jour de mai 1879.

ALFRED INGRAHAM, Notaire

Le Conseil de Direction a décidé aujourd'hui qu'après avoir payé dix pour cent en argent aux actionnaires et transporté au compte de profits et pertes $15,740 placés en action de la Banque Mechanics' and Traders', que possédait cette Compagnie, ainsi qu'une somme additionnelle pour couvrir la perte résultant de la dépréciation des valeurs, il serait déclaré un dividende de vingt pour cent en argent sur les primes participantes nettes, payable lundi 16 juin 1879.

DIRECTEURS:

Thos. A. Adams,	Sam'l B. Newman,
Sam'l H. Kennedy,	John Phelps,
Adam Thomson,	Henry Abraham,
Victor Meyer,	Joseph Bowling,
Edw'd J. Gay,	Simon Hernsheim
Simon Forsheimer,	Jos. B. Wolf,
B. B. Post,	Edw'd Pilsbury,
Jas. E. King,	Fred'k Camerden,
Joseph W. Stone,	George Martin,
Alfred Moulton,	L. C. Jurey,
Edward Nalle,	Geo. W. Sentell,
Paul E. Mortimer,	Jno. V. Moore,
W. B. Conger,	Henry M. Preston,
Reuben G. Bush,	John M. Parker.

21mai—

Merchants' Mutual Insurance COMPANY OF NEW ORLEANS

No. 104 Canal Street.

TWENTY-FIFTH ANNUAL STATEMENT

In conformity with the requirements of their charter the Company publish the following statement:

Premiums received during the year ending May 31, 1879, including unearned premiums of the previous year—

On Fire Risks..........$315,774 30
On Marine Risks....... 18,955 32
On River Risks......... 19,701 75

Total premiums......$354,431 37
Less unearned premiums.......... 111,258 00

Net earned premiums 31st May 1879.......$243,173 37

LOSSES PAID—
On Fire Risks.......$61,066 06
On Marine Risks.... 10,364 89
On River Risks...... 5,333 20
Taxes and expenses, less interest...... 11,625 11
Re-insurances and return premiums...... 17,830 61—106,209 89

$136,969 48

Reserved for unpaid losses.............. 22,000 00

Profit.....................$114,969 48

The company have the following assets, estimated at market value:

Real Estate...............................$306,176 85
City Bonds and Mortgage Bonds.. 15,000 00
Bank, Water Works and other stocks.......................... 133,561 66
Notes secured by mortgage or pledge 192,902 33
Bills receivable.......................... 62,563 43
Premiums in course of collection.. 35,630 81
City Scrip................................. 2,000 00
Judgment on mortgage notes....... 2,000 00
Cash on hand............................. 61,392 41

$712,227 51

The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the Company.

P. FOURCHY, President.
G. W. NOTT, Secretary.

State of Louisiana, Parish of Orleans, City of New Orleans.

Sworn to and subscribed before me, the 9th day of June, 1879.

JAMES FAHEY, Notary Public.

At a meeting of the Board of Directors held on the 9th day of June, 1879, it was resolved to declare a cash dividend of twenty per cent on the net earned participating premiums for the year ending 31st May, 1879, payable on the third Monday of July next.

Also, to pay to the stockholders, on demand interest at the rate of ten per cent per annum on their stock.

Directors:

P. MASPERO,	D. FATJO,
J. J. FERNANDEZ,	EDWARD TOBY,
PAUL FOURCHY,	D. A. CHAFFRAIX
JOHN GEDDES,	M. W. SMITH,
JNO. B. LALLANDE,	CHAS. LAFITTE,
	B. W. TAYLOR.

10 juin—

THE NEW ORLEANS BEE.

DUFOUR & LOMET, PUBLISHERS.

OFFICE—No. 73, CHARTRES.

TERMS:

Rates of subscription—Daily, per annum, in advance, $14; half-yearly, $7; quarterly, $3 50

Price of the paper—Single copies, Five cents.

Weekly—Per annum, $3; half yearly, $1 50 Quarterly, 75c ; Single copy 10 cents.

Ligne de la rue Claiborne.

Station de départ: rue du Canal, près de la Levée. Parcours: De Canal à Claiborne, de Claiborne aux Champs Elysées et à la rue Urquhart, de la rue Urquhart à la station d'arrivée, Avenue Lafayette. Retour: De l'Avenue Lafayette à Bon Enfants, de Bons Enfants aux Champs Elysées et à Claiborne, de Claiborne (double voie) à la rue du Canal.

La rue Claiborne est la rue la plus large de la Nouvelle-Orléans et sera tôt ou tard une des plus belles avenues de la ville.

D'autres cars de cette ligne portant cette inscription "Canal and Common street" partent également du pied de la rue Canal qu'ils suivent jusqu'à la rue des Remparts. Ils remontent ensuite cette dernière rue jusqu'à Commune, et Commune jusqu'à la station située entre Tonti et Rocheblave. Ils reviennent par Commune, Bassin et Canal.

Ligne de la rue Girod.

Station de départ: Rue du Canal près de la Levée. Parcours: Front à Girod, Girod à Liberty, Liberty à Poydras, Poydras à Claiborne, Claiborne à Commune, Commune à la station entre Rocheblave et Tonti. Retour: Commune Claiborne, Claiborne à Perdido, Perdido à Carroll et Poydras, Poydras à Fulton, Fulton à Canal.

ASSURANCES.

Annual statement of the New Orleans Insurance Company,

UP TO DECEMBER 31st 1878.

1805....ESTABLISHED IN....1805

Fire premiums..........$253,437 39
Marine premiums...... 65,697 74
River premiums........ 36,923 63

Total premiums.. $356,058 76
Deduct—
Premiums on risks not terminated..... $92,675 43
Return premiums.... 10,416 15
Reinsurances.......... 20,506 98—123,598 56

Net earned premiums.......... $232,460 20
Interest on investments.......... 36,242 06
$268,702 26

Deduct—
Fire losses.............. $30,546 19
Marine losses.......... 36,924 70
River losses............ 6,700 88
$64,171 77

Rebate in lieu of participation......... 41,464 78
General expenses, taxes, board of underwriters, charitable donations and cancellations......... 56,906 31—162,442 86

Net profit......... $106,259 42

Deduct—
Dividend of June, 1878......... $25,000 00
Dividend of december, 1878......... 25,000 00
Surplus, reserved fund 56,259 42
— 106,259 42

The Company has the following ASSETS:

Cash in bank.......................$53,682 42
Premiums in course of collection..... 64,042 20
Premium notes............................ 19,462 45
Due by agents............................ 1,842 23
Real estate.................................. 143,236 42
First mortgage notes and pledge notes 170,877 06
United States gold bonds, New Orleans city railroads, Jackson and Great Northern railroad first mortgage bonds, Louisiana State consols, bank, insurance and waterworks stocks...................... 227,272 07

Total assets.........$685,455 84

LIABILITIES.

Capital stock.........................$500,000 00
Reinsurance reserve................ 92,675 43
Dividends unclaimed................ 9,520 99
Loss adjusted, not claimed........ 2,000 00
Dividend, semi-annual, December 1878..................... 25,000 00
Surplus, reserve fund.............. 56,259 42

Total liabilities..........$685,455 84

The above statement is a true and correct transcript from the books of the company.

J. TUYES, President.
J. W. HINCKS, Secretary.

Sworn to and subcribed before me, this 15 teenth day of January, 1879.

TH. BUISSON, Third Justice of the Peace.

Office of the New Orleans Insurance Co., Corner Camp and Canal Streets, New Orleans January 13 1879.

At a meeting of the Board of Directors held on the eleventh day of January, 1879, it was resolved to pay, on demand, the semi-annual interest dividend of FIVE PERCENT on the capital stock to the stockholders or their legal representatives.

DIRECTORS.

C. T. DUGAZON,	H. GALLY,
CHS LAFITTE,	W. A. BELL,
CHS E. SCHMIDT,	ANT. CARRIÈRE,
CHS J. LEEDS,	JULES ALDIGÉ,
D. FATJO,	PIERRE POUTZ,
A. SCHREIBER,	JULES TUYES.

17 jan—

TRAMWAYS

—OU—

CHEMINS DE FER URBAINS DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

Point Central.

Tous les tramways ou chemins de fer urbains de la Nouvelle-Orléans, viennent aboutir à la rue du Canal, le grand et unique boulevard de la ville, dont la statue de Clay est le point central. C'est de ce point que rayonnent toutes les voies ferrées destinées au service intérieur de la cité.

Ligne de la rue du Canal.

Les cars portant l'inscription "Ridge Cemeteries" longent la rue du Canal, dans sa partie inférieure, sur un parcours de trois milles et demi jusqu'à l'endroit connu sous le nom de "Half-way House" et qui est situé à mi-chemin entre la ville et le lac Pontchartrain. Le Côteau de la Métairie commence au Half-way House: c'est un plateau qui domine de dix à huit pieds les cyprières avoisinantes et sur lequel sont construits quelques uns des plus beaux cimetières de la Nouvelle-Orléans, entre autres le Cimetière Greenwood où l'on peut admirer le magnifique monument qu'une Association de dames a fait élever à grands frais à la mémoire des soldats morts au service de la Confédération. Un peu au-delà du Half-way House apparaît le nouveau Cimetière de la Métairie qui occupe la place de l'ancien hippodrome de la Métairie.

Un autre service de cars partant de la rue du Canal, relie la ville aux rivages du lac Pontchartrain, et aboutit à l'endroit où le nouveau Canal se jette dans ce lac. Le chemin est à deux voies à partir du "Half-way House," et les wagons, au lieu d'être traînés par des chevaux sont remorqués par une petite locomotive. La distance à parcourir est de sept milles. Le petit village bâti à la jonction du Nouveau Canal et du Lac est extrêmement agréable et, depuis l'établissement de la voie ferrée, est devenu un but général de promenade. Il s'y trouve d'excellents restaurants, des salons de rafraîchissements, des établissements de bains, des tirs, etc.

Lignes des rues Magazine et Prytania.

Le point de départ de ces deux lignes est à côté gauche de la statue de Clay, ou celui qui regarde le fleuve. L'une et l'autre traversent la rue du Camp sur la même voie, jusqu'à la rue Prytania, point où elles bifurquent; les cars de la ligne Prytania suivant la rue de ce nom jusqu'au dépôt établi dans la rue Toledano, et la ligne Magazine continuant à remonter la rue du Camp jusqu'à la rue Magazine, et longeant celle-ci jusqu'à la rue St-Joseph. Il y a un changement de cars dans la rue Magazine, au-delà du Marché de ce nom.

En remontant la rue du Camp par l'une ou l'autre des lignes ci-dessus, on voit à sa droite la Place Lafayette, à sa gauche Odd Fellows' Hall, St-Patrick's Hall et la belle Eglise de St-Patrick.

Dans la rue Prytania se trouvent quelques-une des plus beaux édifices de la Nlle-Orléans.

Au retour, les cars de la ligne Magazine franchissent la rue de ce nom sur une double voie, et les cars de la ligne Prytania parcourent également la rue de ce nom sur une double voie jusqu'à la jonction de la rue du Camp, point où ils tournent dans la rue Poydras pour suivre la rue Magazine.

Ligne de la rue Dumaine et des Fair Grounds.

Station de départ: rue du Canal, statue de Clay. Parcours: (cars verts) Canal jusqu'à Dauphine, Dauphine jusqu'à Dumaine, Dumaine jusqu'à Broad, Broad jusqu'à Laharpe et de là à la station d'arrivée. Les cars bleus suivent la même route; seulement, au lieu de tourner dans la rue Broad, ils suivent la rue Dumaine jusqu'au Bayou St-Jean, longent les bords du Bayou jusqu'à la Grande Route St-Jean, d'où ils se rendent à la station d'arrivée, en passant devant la porte des Fair Grounds, qui fait face à la rue Sauvage.—Le retour s'opère par la Route Gentilly, la rue Broad, la rue St-Pierre, et principalement par la rue des Ursulines jusqu'à la rue du Canal.

Ligne de la gare du chemin de fer de Jackson.

Station de départ: Rue Magnolia, près de la gare du Chicago, St. Louis and New Orleans Railroad, autrefois chemin de fer de Jackson. Parcours: Rue Erato jusqu'à Carondelet, Carondelet et Bourbon jusqu'à l'Esplanade, Esplanade jusqu'à Decatur, Decatur jusqu'aux Champs-Elysées, 3ème district, en face de la gare du chemin de fer du lac Pontchartrain. Dà, on peut prendre le train pour aller à Milneburg, sur les rives du lac.

Le retour s'opère par les Champs-Elysées, la rue Royale, la rue St.-Charles, Triton Walk, la rue Dryades et la rue Clio. On passe, rue Royale, devant le State House (ancien Hôtel St.-Louis).

Ligne de la rue Annonciation.

Station de départ: Rue du Canal, entre Camp et Magazine. Les cars longent la rue Tchoupitoulas jusqu'à sa jonction avec les rues Delord et Annonciation, et suivent cette dernière rue, en contournant la Place Annonciation, jusqu'à la station d'arrivée, située dans Louisiana Avenue. Pour le retour, ils prennent la rue Chippewa jusqu'à la Place Annonciation et la rue de ce nom qu'ils descendent jusqu'à la rue Delord. Ils suivent ensuite la rue Delord jusqu'à la rue Peters et celle-ci jusqu'à la rue du Canal.

Ligne Tchoupitoulas.

Station de départ: Rue du Canal, près Camp. Les cars remontent la rue Tchoupitoulas jusqu'à Louisiana Avenue et reviennent par la rue Tchoupitoulas (double voie) jusqu'à Felicity Road, qu'ils descendent jusqu'à la rue Peters et la rue du Canal. On peut voir sur le parcours de cette ligne la Fabrique de Glace et l'Ascenseur des Grains (Grain Elevator). En changeant de voiture à Louisiana Avenue, on se rend au City Park, 6ème district. On peut aussi prendre le car à Louisiana Avenue ou à Napoleon Avenue pour revenir en ville par les voitures du chemin de fer de Carrollton.

Lignes de la rue St. Charles.

Ces lignes comprennent deux routes dont la station de départ est au pied de la rue St. Charles, près de sa jonction avec la rue du Canal. Les deux lignes remontent la rue St. Charles au moyen d'une seule voie, jusqu'au Cercle Tivoli d'où elles gagnent Triton Walk. Les Baronne cars passent de Triton Walk à la rue Baronne qu'ils remontent jusqu'à la station d'arrivée située rue Huitième. Les Dryads cars vont de Triton Walk à la rue Dryades, passant devant le marché de ce nom, remontant la rue Dryades jusqu'à St. Andrew, suivant St. Andrew jusqu'à Baronne et Baronne jusqu'à la rue Huitième.

Le retour s'opère pour les Baronne cars, par la rue Carondelet jusqu'à la rue du Canal; et pour les Dryads cars, par les rues Huitième, St. Denis, Dryades, St. Andrew, Remparts et Canal.

Les cars de cette double ligne passent devant l'Hôtel St-Charles, le Masonic Hall, l'Académie de Musique, le Théâtre St-Charles, l'Hôtel de Ville, la Place Lafayette et l'Exposition Building.

Ligne de Carrollton et de la rue Jackson.

Les cars de cette ligne partent de la rue Baronne, près de Canal, à deux ilets de la statue de Clay: ils stationnent en face de Grunewald Hall. La ligne est à double voie jusqu'à Carrollton par la rue Baronne, le Cercle Tivoli et l'Avenue St-Charles. Dans le Cercle Tivoli s'élève un monument à la mémoire de Lee, le grand général confédéré.

Il y a, à Napoleon Avenue, une station où s'arrêtent les wagons traînés par les chevaux pour être remplacés par des voitures dont la puissance motrice se compose d'une petite locomotive sans feu, qui se charge de vapeur à Carrollton. Cette ingénieuse invention est due à feu le Dr. Lamm. On gagne ainsi Carrollton que des cyprières séparaient autrefois de la Nlle-Orléans et qui en est maintenant un faubourg. La distance de la rue du Canal à Carrollton est d'environ sept milles. Aux stations de Louisiana Avenue et de Napoleon Avenue sont des embranchements qui les relient au Mississipi.

Il y a aussi des cars qui partent de la rue Baronne, en face de Grunewald Hall, suivent la voie, par la rue Baronne et l'Avenue St-Charles, jusqu'à la rue Jackson dans laquelle ils s'engagent alors pour gagner le fleuve par un embranchement double.

Ligne de l'Esplanade et du Pont du Bayou.

Les cars de cette ligne partent de la rue du Canal, descendent la rue des Remparts et longent la rue de l'Esplanade jusqu'au pont du Bayou: distance, trois milles environ. Ils reviennent par le même chemin, la voie étant double.

La rue des Remparts et la rue de l'Esplanade sont deux des plus belles rues de la Nlle-Orléans: elles sont larges et bordées de maisons élégantes et en général fort bien construites.

En traversant le pont du bayon on trouve de l'autre côté de ce cours d'eau un car qui vous transporte au Half-way House et de là à la statue de Clay par la rue du Canal.

Sur le parcours de la ligne de l'Esplanade, et près du Bayou, se trouvent les Fair Grounds où ont lieu les Expositions de l'Etat de la Louisiane et où le Louisiana Jockey Club a établi un champ de courses. De l'autre côté du Bayou, la voie qui conduit au Half-way House longe le City Park dont les chênes séculaires forment une épaisse forêt.

Ligne des rues Remparts et Dauphine.

Point de départ: rue du Canal. La route se fait par la rue des Remparts jusqu'à la rue de l'Esplanade, celle-ci jusqu'à la rue Dauphine, et la rue Dauphine jusqu'à la rue Pologne, dans le 3e district, où se trouve la station. Le retour s'opère par la rue des Remparts et la rue du Canal.

A la station de la rue Pologne, il y a des cars qui vont jusqu'aux Abattoirs en passant devant les Casernes fédérales. Pour la route entière, de la rue du Canal aux Abattoirs, on ne paie que 5 cents.

Ligne de la Levée et des Casernes.

Les cars partent de la rue du Canal, vis-à-vis la Douane; ils s'engagent dans la rue Peters, qui devient ensuite Vieille Levée et Levée, et atteignent la rue d'Enghien, 3e district, qu'ils suivent jusqu'à la rue de Chartres pour gagner la rue Pologne où se trouve la station. Là, les personnes qui veulent se rendre au Couvent des Ursulines, aux Casernes ou aux Abattoirs, prennent le car affecté à ce service, comme ci-dessus.

Les voitures de cette ligne passent devant la Place Jackson, la Cathédrale, le Marché français et l'Hôtel des Monnaies.

Le retour à la rue du Canal s'opère par les rues Pologne, Royale, Enghien et Levée.

FEUILLETON.

Commencé le 18 nov.

GEORGETTE

—PAR—

TH. BENTZON.

TROISIÈME PARTIE.

XII

Suite.

—C'est vrai.... Je ne peux donc que souffrir et faire souffrir.... Vous vous êtes voué à une destinée ma[illegible] ... prêchez votre liberté, puisque je ne [illegible] plus vous aimer par-dessus tout, me [illegible] der belle pour vous.

Relevant ses cheveux blonds, encore magnifiques, elle lui avait montré les fils d'argent qui s'y mêlaient depuis peu. Mais Thymerale s'était senti d'autant plus impérieusement engagé à continuer de porter sa chaîne, quelque lourde qu'elle fût, qu'on lui offrait de la briser. Avec un de ces élans du cœur qui, hélas! quinze ans auparavant avaient assuré sa victoire sur les scrupules expirants d'une femme enthousiaste et passionnée:

—Je ne me suis pas engagé, dit-il, à ne vivre avec toi que les jours de bonheur, je t'ai dit mes ... de ceux-là pour pouvoir exiger ensuite de partager tes peines.

—Ah! je n'ai plus que toi! s'était écriée la malheureuse en tendant les bras vers celui dont la société coupable était sa seule excuse et son dernier refuge.

—Tu n'as plus que moi, et tu veux que je t'abandonne!...

En effet, ils ne pouvaient exister que l'un pour l'autre, c'était le devoir ... de la fausse direction qu'ils avaient donnée à leur vie. Ayant trahi tous les autres, ils accompliront du moins celui-là.

Sur ces entrefaites, Georgette prit avec autant de mesure que de fermeté un parti décisif. Elle commença par faire entendre que, l'exemple de plus d'une jeune fille du monde qui concourait à la Sorbonne pour le diplôme d'institutrice la tentant, elle serait bien aise, elle aussi, de donner ce couronnement à ses études. Le projet fut approuvé; il ne semblait cacher aucune arrière-pensée, mais bientôt, Georgette ayant insinué qu'elle se trouvait trop souvent détournée de son travail par des distractions de toute sorte dans la maison maternelle et que pour atteindre son but elle demandait à rentrer en qualité de pensionnaire libre chez Mme Despreux, il devint clair que la fantaisie de conquérir un diplôme la tourmentait moins que le désir de séparer sa vie de celle de sa mère. Mme de Villard ne put se faire là-dessus aucune illusion, bien que ce petit complot, mûri depuis longtemps sans doute, eût été conduit avec beaucoup de tact et des précautions qu'on n'aurait pu s'attendre à rencontrer chez Georgette, dont la principale qualité était la franchise. Ce fut pour elle le dernier coup, mais en même temps, je crois, une sorte de soulagement, car la situation, tendue de plus en plus, était devenue intolérable à tous malgré les efforts de chacun. N'arrive-t-il pas, dans la maladie de l'être le plus entouré d'affections et qui tient le plus à la vie, un moment où la mort finit par être implorée comme une délivrance et par celui dont l'agonie se prolonge et par ceux qui assistent à cette agonie? Il en est de même dans d'autres grandes crises. La retraite de Georgette tranchait le nœud gordien d'une façon inattendue, implacable, il est vrai, mais enfin c'était une solution. Sans doute, avant de s'arrêter à celle-ci, la pauvre enfant en avait cherché de moins rigoureuses, mais en vain; la logique d'un âge qui ne comprend pas les atermoiements, l'avait bien inspirée, en somme, et elle y avait joint tout ce qu'un bon cœur peut inspirer de délicatesse.

Mme de Villard s'éleva et se maintint à sa hauteur en cette circonstance; elle feignit d'être dupe, d'apprécier ses motifs, de s'y résigner sans trop de peine, elle ne dit même pas à Thymerale ce qu'elle voyait d'irrévocable dans le projet de Georgette, résolue qu'elle était à simplifier le supplice en n'y associant aucun des deux êtres qui se partageaient si cruellement son cœur, mais elle me dit à moi, avec un accent et une expression de visage que je n'oublierai jamais:

—C'en est fait.... Je n'ai plus de fille.... Dieu est juste.... Je n'avais pas mérité de rester son guide, ne lui ayant donné que des exemples funestes; elle m'a jugée, condamnée, elle s'écarte de moi, c'est la fin de tout,.... en ce qui me concerne. Peu importe;.... mais sa vie, à elle, commence, affranchie d'une entrave, d'un fardeau, d'une tache. C'est d'elle qu'il s'agit, d'elle seule.... Ce guide, ce soutien que je ne puis plus être, il faut qu'elle le rencontre ailleurs... Je le lui donnerai, le temps est venu.

J'essayai de lui prouver, sans y croire, que la séparation qu'elle jugeait définitive ne serait que momentanée, qu'elle se trompait sur les intentions d'une enfant encore irrésolue. Elle secoua la tête et, avec un geste qui semblait repousser mes suppositions:

—Elle a réfléchi. Moi aussi, je réfléchissais de mon côté.... j'étais prête à tout, prête au dernier sacrifice. Vous rappelez-vous, mon ami, ce que je vous ai dit une fois de certain pli cacheté que me fit parvenir M. Danemasse au moment où je m'attendais de sa part de terribles représailles, à un procès infamant?

—Oui, cette lettre, cette lettre mystérieuse adressée à sa fille.....

—Et confiée à mes soins pour être remise le jour où Georgette aurait besoin de lui.... Il savait ce qu'il faisait, dit Mme de Villard avec un accent contenu de colère impuissante, il préparait bien sa vengeance.

—Mais en la confiant à vos mains, cette vengeance, dis-je, effrayé à demi de ce qu'elle allait faire, il vous a laissée libre de la retenir, de la conjurer à votre gré....

—Libre?.....non,..... j'aime ma fille. Il n'a jamais douté de cela, et il a bien fait.

Cette étrange femme ne m'en dit pas davantage alors, mais elle agit avec une vaillance et une générosité quasi chevaleresques, qui toujours promptes à se réveiller en elle, donnaient raison à l'estime dont je ne pouvais, malgré tout, me défendre pour son caractère.

Le lendemain, par un jour pluvieux et triste de l'arrière-automne, elle reconduisit sa fille, selon le désir que celle-ci avait formellement exprimé, chez Mme Despreux. Son calme ne se démentit pas un instant; Georgette, au contraire, était à bout de courage, il eût suffi d'un mot, d'une caresse, d'un regard de sa mère pour qu'elle se jetât dans ses bras en lui disant: —Ramène-moi! j'ai trop présumé de mes forces. Je ne peux pas te quitter! Tout plutôt que cela....

Mais Mme de Villard sentait que cette explosion de tendresse ne remédierait à rien et laisserait les mêmes difficultés subsister dans l'avenir. Elle ne la provoqua donc point, elle affecta de ne rien voir, elle répondit par des sourires aux insidieuses félicitations de Mme Despreux, qui prétendait ne savoir ce qu'il fallait admirer le plus, du beau zèle qui poussait son ancienne élève, après avoir goûté des plaisirs du monde, à se séquestrer entre les quatre murs d'un pensionnat pour conquérir des brevets de capacité dont, en somme, elle n'avait pas besoin, n'ayant nulle intention d'en faire jamais usage, ou de l'affection toute désintéressée de cette mère qui renonçait à la joie de garder auprès d'elle une aussi charmante enfant pour lui permettre de suivre des goûts si rares et si louables: — C'est un exemple que je ne me lasserai jamais de citer, répétait la sémillante directrice; mais on dirait que son héroïque résolution coûte un peu à notre chère Georgette, ajouta-t-elle en remarquant les larmes que celle-ci ne pouvait retenir. La voilà presque aussi émue que lorsqu'elle est entrée chez nous pour la première fois. Sachez bien, mon enfant, que vous ne serez plus traitée en petite fille, mais en personne raisonnable, et que c'est une demi-liberté qui vous attend. Vous êtes autorisée à vous promener dans le jardin réservé, à pénétrer dans ma bibliothèque particulière; vous aurez un petit appartement séparé très complet, une place à ma table; tout ce que je regrette, c'est qu'aucune autre jeune fille ne se trouve, quant à présent, dans le même cas.... Vous serez bien seule....

—C'est ce que je désire, dit vivement Georgette.

—Pour pouvoir vous recueillir, vous livrer plus tranquillement à l'étude? Je comprends cela.

Quand Georgette fut quitte des compliments, des explications, de l'intérêt intempestif, de l'importune curiosité de Mme Despreux, quand elle se trouva enfin seule avec sa mère dans la chambre vaste et commode qu'on lui avait réservée, elle se mit à genoux devant celle que volontairement elle abandonnait, poussée par l'impulsion de sa conscience, par les instincts les plus délicats de son âme, et, lui baisant les mains avec une effusion de repentir et d'amour:—Ma mère chérie, murmura-t-elle, pardonne-moi....

Il lui semblait en ce moment être une fille dénaturée. Elle eût voulu pouvoir, sans parler, ouvrir son cœur sous les yeux de sa mère et la supplier d'y lire tout ce qu'il renfermait d'angoisses et de doutes.

—Je n'ai pas à te pardonner.... je te bénis, répondit Mme de Villard d'une voix étouffée, en l'attirant dans ses bras. Ecoute bien, Georgette; si j'ai eu des torts envers toi, qu'ils soient effacés aujourd'hui....

—Des torts!.. Oh! maman, ma chère maman.... tu as toujours été bonne.... trop bonne; c'est moi qui suis une ingrate; c'est moi.... si tu savais!..

—Je ne veux rien savoir, interrompit précipitamment Mme de Villard; tu as sans doute agi pour le mieux.—Elle semblait résolue à ne pas se laisser vaincre par l'émotion, et Georgette s'efforçait de se conformer à sa volonté. Un silence se fit entre elles; Georgette avait jeté ses deux bras autour de sa mère et appuyait contre elle un pâle visage, qui, renversé sur son sein, semblait le supplier.

Mme de Villard, les yeux fermés pour ne pas voir l'expression de ceux de sa fille, reprit tout bas:—Je veux que tu sois heureuse.... oui, je veux pouvoir penser à ma petite Georgette en me disant:—Elle est heureuse après tout, quand bien même;.... écoute encore, chère enfant.... quand bien même ton bonheur, tu ne devrais pas le tenir de moi.... En ce moment, tu t'égares dans des perplexités dont je ne peux t'aider à sortir;.... non, je ne le peux pas, répéta Mme de Villard, arrêtant les paroles qui allaient sortir de la bouche de Georgette;—mais un autre le pourra peut-être, ajouta-t-elle en lui remettant une lettre...... Je te laisse seul.

La jeune fille prit avec une sorte de terreur l'enveloppe cachetée qu'elle lui tendait:—Ne me quitte pas encore! dit-elle, je t'en prie, ne me quitte pas....

—Il le faut, interrompit Mme de Villard, recouvrant toute sa fermeté. Je reviendrai, mais nous ne parlerons plus jamais de ces choses. Tout ce qu'il importe que tu saches, c'est que tu es libre, absolument libre d'agir selon l'impulsion de ton cœur, qui te conseillera toujours bien.

Elle échappa aux bras de sa fille, et bientôt le bruit d'une voiture qui s'éloignait retentit dans la rue silencieuse. Alors Georgette, pénétrée d'une sensation d'isolement nouvelle et profonde, se jeta sur son lit, et, la tête enfoncée dans l'oreiller, pleura longtemps, comme pleurerait un enfant perdu, sans secours, dans la nuit profonde. Quand elle revint à elle, la lettre cachetée, qu'elle avait laissée tomber, fut le premier objet qui frappa ses regards: elle la ramassa, la retourna, lut et relut la suscription d'une petite écriture ronde, serrée, peu lisible, ce qu'on est convenu d'appeler une écriture de latiniste; puis elle déchira l'enveloppe par un mouvement de poignante curiosité. J'ai su depuis ce qu'avait écrit M. Danemasse:

"Ma fille,

"Quand tu liras cette lettre, tu auras besoin d'affection et d'appui. Rappelle-toi que tu peux trouver l'un et l'autre auprès de ton père, qui, de son côté, n'a plus d'espoir qu'en toi.

"GEORGE DANEMASSE.

"Les Granges...."

—Ma mère! s'écria impétueusement Georgette.... elle t'ennuie à moi, elle me donne à lui.... Je ne veux pas! c'est impossible.... Ma mère, je te dois tout. Je ne connais, je n'aime que toi.... Reprends ta pauvre Georgette!

Mais sa mère n'était plus là pour l'entendre.... Où était-elle? Le front de Georgette s'assombrit, une image intolérable s'était présentée à son esprit.... l'image de Thymerale.... Elle se détourna en frissonnant, reprit la lettre qu'elle avait jetée loin d'elle, et se mit à étudier ces quatre lignes avec une fixité stupide. Ce fut ainsi qu'elle passa toute la nuit.

XIII.

Mme de Villard avait abdiqué ses droits de mère, Georgette était forcée de s'en rendre compte: on avait souffert qu'elle cédât la place à Thymerale, on avait remis entre ses mains cette lettre que son premier mouvement avait été de repousser en craignant de la comprendre, mais qui, maintes fois lue et relue depuis, dans la solitude, loin de toute influence, s'imposait de plus en plus à ses pensées. Chose étrange! le souvenir de Paul, souvenir chassé sans cesse et toujours prêt à revenir avec un cortège de ressentiments et d'amertumes, mais aussi de regrets, se mêlait invinciblement à la préoccupation nouvelle et incessante dont M. Danemasse était l'objet. Il semblait à Georgette, elle ne savait pourquoi, que la cause de ces deux hommes se trouvait confondue; que, d'un côté le père qu'elle ne connaissait pas, mais qui depuis tant d'années l'attendait, que le fiancé qu'elle ne comptait plus revoir se réunissaient pour l'appeler, tandis que d'autre part sa mère la reniait froidement, de propos délibéré. Ce que cette enfant ne pouvait concevoir, c'était le genre de torture morale que subissait alors une femme aussi malheureuse que coupable. Il est vrai qu'après avoir consenti à se séparer de sa fille, Mme de Villard se rattacha plus que jamais à l'amour de Thymerale, croyant y trouver l'étourdissement dont elle avait besoin pour supporter un pareil sacrifice, mais elle devait éprouver bientôt que le temps des vertiges était passé. Cet amour, dont elle voulait faire son refuge suprême et qui, par une prérogative dont elle restait fière au milieu de sa douleur, avait échappé jusque-là aux lois communes, aux écueils vulgaires, à tout ce qui tue ordinairement de pareilles liaisons, cet immuable amour que le temps n'avait ni usé ni refroidi, qui défiait encore la réprobation de la société, qui n'avait connu aucun des dégoûts que les années amènent à leur suite, cet amour toujours si riche d'illusions et que sa beauté continuait à justifier, était condamné cependant par une logique fatale. En vain Thymerale s'efforçait-il de tout remplacer à lui seul: le vide qu'avait laissé le départ de Georgette subsistait plus profond chaque jour; en vain Mme de Villard se répétait-elle sans cesse qu'auprès de Thymerale elle ne regrettait rien: elle avait conscience que sa bouche mentait au plus fort de l'exaltation qu'elle atteignait cependant avec la volonté désespérée de ne jamais lui permettre de s'éteindre. Au fond ils ne s'abusaient ni l'un ni l'autre et se demandaient tout bas effrayés: —Qu'arrivera-t-il demain?—en se promettant tout haut de vivre jusqu'à leur dernier souffle pour la chimère qui les fuyait....

(A continuer.)

Ne cherchez plus. C'est ce que vous disent les bons conseillers quand vous vous creusez le cerveau pour savoir où vous trez vous chausser ils vous disent immédiatement: allez à l'Etoile Rouge.

Il y a toujours de la santé pour les malheureux dyspeptiques qui auront recours aux "Hostetter's Stomach Bitters." Ce remède leur fera faire une bonne digestion, leur rendra l'appétit, raffermira leurs nerfs et dissipera leurs humeurs noires. Si pouvant user de cet avantage il y en a qui négligent de le faire, alors, tant pis pour eux! Ils méritent de souffrir, voilà tout. Qu'ils demandent à ceux qui ont employé les "Bitters" s'ils ne sont pas un excellent remède, et s'ils reçoivent une réponse sincère, ce sera une réponse affirmative. Les maladies bilieuses les désordres de boyaux, la débilité, le rhumatisme sont tous dissipés par ce spécifique hautement estimé et sanctionné dans la pratique, et qui a gagné une réputation nationale comme remède contre les fièvres intermittentes et rémittentes. Il rétablit le courage des invalides livrés à l'abattement, et produit, d'une manière infaillible, des effets décisifs et non palliatifs. Les "Bitters" sont l'unique vrai remède contre la dyspepsie et rien ne peut les remplacer.

EDITION HEBDOMADAIRE de l'ABEILLE de la Nlle-Orléans.

Prix de l'abonnement, port compris (excepté pour l'étranger.)

1 an.............................$3 00
6 mois.......................... 1 50
4 mois.......................... 1 00
3 mois.......................... 75

UN AVERTISSEMENT AUX AMATEURS DE MUSIQUE.—Les personnes qui désirent faire l'acquisition d'un bon piano peuvent s'adresser en toute sûreté à l'établissement si anciennement et si honorablement connu de M. Louis Grunewald, sous la salle Grunewald, 14—22 rue Baronne. On est certain d'y trouver les plus beaux pianos qu'on fabrique dans le monde, tels que les Steinway, les Knabe et les Pleyel, et notons que cette maison les vend à un bon marché extraordinaire et à des conditions faciles.

A quoi sert de dépenser de l'argent pour un piano si on n'a qu'une épinette? Ce qu'on désire c'est un piano et non un meuble de fantaisie pour orner son salon. Or, combien y a-t-il de pianos annoncés pompeusement par des fabriques à bon marché et qui ne sont que des boites de fantaisie avec un pauvre mécanisme qui marche mal ou se dérange au bout de peu de temps. Si peu qu'on paie pour une boite de ce genre, c'est de l'argent perdu. On vous dira que ces meubles valent les Steinway, les Knabe ou les Pleyel, ne vous laissez pas leurrer par des promesses. Plus ou vous fait de conditions belles, plus vous devez être sur vos gardes, et ne pas acheter un instrument sans vous rendre compte de ce qu'il vaut.

Depuis 25 ans, M. Grunewald s'est efforcé de mériter et de garder la confiance de ses clients et du public, et il continuera à s'en rendre digne en offrant les meilleurs instruments qu'il y ait dans le monde au prix les plus bas. Une visite à ces beaux magasins convaincra ceux qui nous lisent de la loyauté avec laquelle cette maison traite les acheteurs.